

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 50348

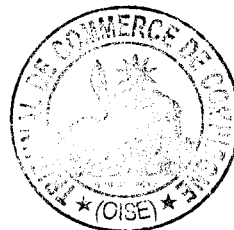
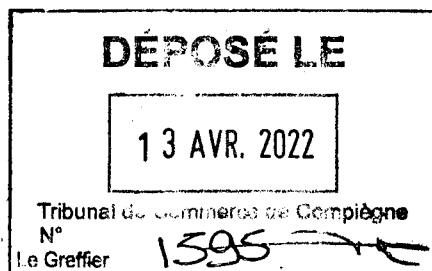
Numéro SIREN : 413 989 310

Nom ou dénomination : ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2022 sous le numéro de dépôt 1595

Celine VILLIERE Fournier
Expert-comptable
Compagnie aux Comptes

Sophie GONZALEZ
Expert-comptable



SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Numéro SIRET : 41398931000011

Code APE : 6920Z

16 avenue Bergoide

60550 VERNEUIL EN HALATTE

COMPTES ANNUELS

Du 01 octobre 2020 au 30 septembre 2021

Certifié conforme par la Gérante
Madame Celine VILLIERE-Fournier.

BILAN - ACTIF

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

ACTIF	Valeurs nettes au 30/09/21	Valeurs nettes au 30/09/20	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	6 623	9 224	-2 601	-28
Fonds commercial (1)	499 445	499 445		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	42 619	63 461	-20 842	-33
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 469	2 469		
Autres immobilisations financières	6 039	5 539	500	9
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	557 195	580 138	-22 944	-4
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)	81 000	79 500	1 500	2
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients (3)	340 125	449 649	-109 524	-24
Clients douteux, litigieux (3)	157 714	171 816	-14 102	-8
Provisions pour dépréciations des clients	-131 885	-143 391	11 505	8
Clients Factures à établir (3)	1 500	43 694	-42 194	-97
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	22 792	6 841	15 951	233
Autres créances (3)	684	1 111	-427	-38
Débiteurs divers (3)	2 160	1 995	165	8
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres		50 000	-50 000	-100
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	618 376	470 371	148 005	31
Charges constatées d'avance(3)	26 830	31 661	-4 831	-15
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 119 296	1 163 248	-43 952	-4
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 676 491	1 743 386	-66 896	-4

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

PASSIF	Valeurs au 30/09/21	Valeurs au 30/09/20	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	150 000	150 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	15 000	15 000		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	311 311	311 669	-359	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	203 359	249 642	-46 283	-19
SITUATION NETTE	679 669	726 311	-46 642	-6
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	679 669	726 311	-46 642	-6
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	56 850	89 145	-32 295	-36
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	44 077	77 335	-33 258	-43
Avances et acptes recus sur cdes en cours	31 198	19 703	11 495	58
Fournisseurs	24 961	33 164	-8 203	-25
Fournisseurs, factures non parvenues	2 803	2 586	217	8
Dettes fiscales et sociales	358 653	374 033	-15 380	-4
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 280	8 111	-4 830	-60
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	475 000	413 000	62 000	15
TOTAL DETTES	996 822	1 017 076	-20 254	-2
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 676 491	1 743 386	-66 896	-4
(1) Dont à plus d'un an	28 131	76 553		
(1) Dont à moins d'un an	937 492	940 523		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

	Du 01/10/20 Au 30/09/21	% CA	Du 01/10/19 Au 30/09/20	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	2 495		2 364		131	6
Production vendue (biens et services)	1 886 282	100	1 880 164	100	6 118	
Montant net du chiffre d'affaires	1 888 777	100	1 882 528	100	6 249	
Production stockée	1 500		31 500	2	-30 000	-95
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	11 667	1			11 667	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	19 958	1	26 563	1	-6 605	-25
Autres produits	12		8		4	45
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 921 914	102	1 940 599	103	-18 686	-1
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	2 344		1 115		1 229	110
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	307 390	16	293 672	16	13 718	5
Impôts, taxes et versements assimilés	38 072	2	31 584	2	6 488	21
Salaires et traitements	1 012 148	54	1 013 692	54	-1 544	
Charges sociales	247 325	13	229 788	12	17 537	8
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	24 107	1	29 564	2	-5 457	-18
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	2 801		7 378		-4 577	-62
Dotations aux provisions						
Autres charges	191		149		42	28
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 634 377	87	1 606 943	85	27 435	2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	287 537	15	333 657	18	-46 120	-14
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

859
2 415

32 063
944

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

	Du 01/10/20 Au 30/09/21	% CA	Du 01/10/19 Au 30/09/20	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	5 031		1 501		3 530	235
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	5 031		1 501		3 530	235
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	936		2 053		-1 117	-54
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	936		2 053		-1 117	-54
RÉSULTAT FINANCIER	4 095		-552		4 647	842
RÉSULTAT COURANT avant impôts	291 631	15	333 105	18	-41 473	-12
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	859		32 063	2	-31 204	-97
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	859		32 063	2	-31 204	-97
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	14 852	1	23 842	1	-8 990	-38
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	98				98	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 949	1	23 842	1	-8 893	-37
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-14 091	-1	8 221		-22 312	-271
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	74 182	4	91 684	5	-17 502	-19
TOTAL DES PRODUITS	1 927 803	102	1 974 163	105	-46 360	-2
TOTAL DES CHARGES	1 724 445	91	1 724 522	92	-77	
Bénéfice ou Perte	203 359	11	249 642	13	-46 283	-19

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---|-----------|
| - Agencement et aménagement des constructions | 10 ans |
| - Matériels et outillages | 3 à 5 ans |

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	550 820		
	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	90 958		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	128 669		761
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	219 627		761
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		8 008		1 000
		TOTAL	8 008		1 000
		TOTAL GENERAL	778 455		1 761

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		2 119	548 701	
	Terrains					
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers			90 958	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier		5 480	123 950	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		5 480	214 908	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			500	8 508	
		TOTAL		500	8 508	
		TOTAL GENERAL		8 099	772 117	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	42 150	2 601	2 119	42 633
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outill. industriels					
Inst. générales agencem. aménag.		50 545	9 005		59 551
Autres immob. corporelles					
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		105 621	12 598	5 480	112 739
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	156 166	21 603	5 480	172 289
	TOTAL GENERAL	198 317	24 204	7 599	214 922

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS		DOTATIONS			REPRISES		Mouv. net des
AMORTISSABLES	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
	TOTAL						
A. Immob. incorpor.							
	TOTAL						
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
	TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations							
	TOTAL GÉNÉRAL						
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		2 801.38	14 306.72		
financières					
exceptionnelles					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	2 469		2 469
	Autres immobilisations financières	6 039		6 039
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	157 714		157 714
	Autres créances clients	341 625	341 625	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 680	1 680	
	Impôts sur les bénéfices	18 506	18 506	
	Etat & autres	1 939	1 939	
	coll. publiques	667	667	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	2 844	2 844	
	Charges constatées d'avance	26 830	26 830	
TOTAUX		560 313	394 091	166 222
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	26 830
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	26 830

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 500
Autres créances	4 507
Disponibilités	
TOTAL	6 007

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	56 850	28 719	28 131	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	27 764	27 764		
Personnel & comptes rattachés	174 139	174 139		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	65 832	65 832		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	108 150	108 150		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	10 531	10 531		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	47 152	47 152		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	205	205		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	475 000	475 000		
TOTAUX	965 624	937 492	28 131	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	32 295			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	475 000
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	475 000

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	236
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 803
Dettes fiscales et sociales	218 885
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	221 923

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*03

Désignation de l'entreprise : <u>SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>16 avenue Bergoide 60550 VERNEUIL EN HALATTE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>4139893100011</u>			Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>30/09/2021</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (I)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	
	TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	150 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	15 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	311 311	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	203 359	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	679 669	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligatoires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	56 850	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	44 077	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	31 198	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	27 764	
	Dettes fiscales et sociales			DY	358 653	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	3 280	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	475 000	
TOTAL (IV)			EC	996 822		
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 676 491		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	937 492	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 495	FB		FC	2 495
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	1 886 282	FH		FI	1 886 282
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 888 777	FK		FL	1 888 777
	Production stockée *					FM	1 500
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	11 667
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	19 958
	Autres Produits (1) (11)					FQ	12
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 921 914
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	2 344
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	307 390
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	38 072
	Salaires et traitements *					FY	1 012 148
	Charges sociales (10)					FZ	247 325
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	24 107
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	2 801
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	191
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 634 377
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	287 537
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	5 031
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	5 031
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	936
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	936
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	4 095
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	291 631

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	859
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	859
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	14 852
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	98
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	14 949
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-14 091
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	74 182
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 927 803
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 724 445
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	203 359
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	859
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	2 415
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	IJ	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	IK	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	IX	50
	(9) Dont transfert de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	5 651
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9	A3	
	dont cotisations facultatives Madelin A7	A4	92
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CLIENTS IRRECOUVRABLES A 19.6%		8 711	
CLIENTS IRRECOUVRABLES A 20%		4 825	
ARVAL PRL 10.11.2020 LOYER ARVAL AMENDE		4	
gtc depot cpte bvp partenaire GREFFE 2e envoi		45	
gtc 2e envoi cpte basthom 0919 2e envoi appro 30/09/19		45	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
FACT LES ECHOS LEGAL 2018 FACT LES ECHOS LEGAL 2018		71	
TAXE FONCIERE 2019 N°14 CHARGES LOCATIVES		2 344	
ADSPL COT POUR DEF D'INVEST OBL CONS			233
ADSPL 2019 COT POUR DEF D'INVEST OBL CONS			325
TROP VERSE HUISSIER AFF. ALONS PRODUITS EXCEPTIONNELS			112

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						2		3		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	550 820	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1	KM		KN		KO			
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions	[Dont Composants]	M2	KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	90 958	KW		KX			
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	128 669	LC		LD	761		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	219 627	LO		LP	761		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	8 008	1U		1V	1 000			
TOTAL IV				LQ	8 008	LR		LS	1 000			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	778 455	ØH		ØJ	1 761			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV	2 119	LW	548 701	IX			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	90 958	MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	5 480	MT	123 950	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG	5 480	NH	214 908	NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés		1I		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		1J		2E	500	2F	8 508	2G				
TOTAL IV		1J		NJ	500	NK	8 508	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		ØK	8 099	ØL	772 117	ØM				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE						Néant ☒ *
Exercice N clos le 30/09/2021						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN							
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	42 150	PF	2 601	PG	2 119	PH	42 633						
Terrains		PI		PJ		PK		PL							
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ							
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC							
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	50 545	QE	9 005	QF		QG	59 551						
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK							
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	105 621	QM	12 598	QN	5 480	QO	112 739						
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
TOTAL III		QU	156 166	QV	21 603	QW	5 480	QX	172 289						
TOTAL GENERAL (I + II+ III)		ØN	198 317	ØP	24 204	ØQ	7 599	ØR	214 922						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
		DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW						NY						NZ	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8							
Primes de remboursement des obligations						SP		SR							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE						Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T	143 391	6U	2 801	6V	14 307	6W	131 885
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B	143 391	TY	2 801	TZ	14 307	UA	131 885
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	143 391	UB	2 801	UC	14 307	UD	131 885
Dont dotations et reprises		{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	2 801	UF	14 307				
			UG		UH					
			UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE ***

DGFIP N° 2057 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP	2 469	UR		US	2 469		
	Autres immobilisations financières			UT	6 039	UV		UW	6 039		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	157 714				157 714		
	Autres créances clients			UX	341 625		341 625				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	1 680		1 680				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	18 506		18 506				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 939		1 939				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	667		667				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	2 844		2 844				
	Charges constatées d'avance			VS	26 830		26 830				
TOTAUX			VT	560 313	VU	394 091	VV	166 222			
RENVIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	56 850	28 719	28 131					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	27 764	27 764							
Personnel et comptes rattachés		8C	174 139	174 139							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	65 832	65 832							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	108 150	108 150						
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	10 531	10 531						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	47 152	47 152							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	205	205							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	475 000	475 000							
TOTAUX		VY	965 624	VZ	937 492	28 131					
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	32 295	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD					

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COM				Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant ☐ *	Exercice N. clos le : 30/09/2021		
I. RÉINTÉGRATIONS									BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	203 359	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)								WD		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)								WE	5 438	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option								WF		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WG	1 106	
	Amendes et pénalités								WB		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								WE		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)								WG			
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		74 588	
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %										
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											
								TOTAL I		284 491	
II. DÉDUCTIONS									PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*											
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)									
		- imposées au taux de 0 %									
		- imposées au taux de 19 %									
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									
		- imputées sur les déficits antérieurs									
Autres plus-values imposées aux taux de 19 %											
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(		2A			
				des produits nets de participation							
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)											
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										
	Majoration d'amortissement*										
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		J.E.I. (art.44 sexies A)	L5		
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	OV		S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quidecies)	IF		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC		
						Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH				
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC				
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD				
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI				
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		406	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	284 085				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	284 085				

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE</u>		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice ⁽²⁾	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	TOTAL I	ØF	249 642	TOTAL II	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	249 642			ZD	249 642				
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE					
						ZF					
						ZG					
						ZH	249 642				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)			J7					YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIEURES	- Sous-traitance								YT	14 704	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8					XQ	85 062	
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	11 540	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES	4 403				ST	196 084	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD								ZJ	307 390	
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	5 899	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS					9Z	32 173	
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD								YX	38 072	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	398 614	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	52 938	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2020)								ØB	833 161	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK		
	- Numéro de centre agréé *			XP							
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH		
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA							
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH							
Plus-values à 15 %			JK								
Plus-values à 19 %			JM								
Plus-values à 15 %			JN								
Plus-values à 19 %			JP								
N° SIRET de la société mère du groupe			JJ								

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations *	1	SCAN BANK LICENC	2 119	2 119		
	2	Scanner scan fact	1 595	1 595		
	3	2 ORDINATEURS TOS	1 702	1 702		
	4	ORDINATEUR PORTA	501	501		
	5	ORDINATEUR PORTA	501	501		
	6	IPHONE 6S EM	549	549		
	7	IPHONE SG	633	633		
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Caisse A : Plus ou moins-value nette à court terme (total synthétique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑧)		⑨				
Caisse B : Plus ou moins-value nette à long terme (total synthétique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)		⑪	(A)	(B) avec une ventilation par taux	(C)		
Caisse C : autres plus-values taxable à 19 %		⑪					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☒ *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à
22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①

① Entreprises soumises à l'IS

② Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'IS relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

 Formulaire obligatoire (article 53 A
 du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/10/2020		et clos le : 30/09/2021	
		Durée en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	25
Dont apprentis		YF	3
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	1 888 777
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	1 888 777
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	12
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	11 667
Variation positive des stocks		OD	1 500
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	13 179
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	53 320
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	178 153
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	191
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	231 663
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)		OG	1 670 292
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).		SA	1 670 292
Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	1 888 777
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	25
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 1 0 / 2 0 2 0
Date de cessation		HR	3 0 / 0 9 / 2 0 2 1

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F-SD 2021

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG

(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/09/2021

N° SIRET 4139893100011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

ADRESSE (voie) 16 avenue Bergoide

CODE POSTAL 60550 VILLE VERNEUIL EN HALATTE

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	4795
Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	205

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination TIBEMA
 N° SIREN (si société établie en France) 515067825 % de détention 54.2800 Nb de parts ou actions 2 714.00
 Adresse : N° 16 Voie Avenue de Bergoide
 Code Postal 60550 Commune VERNEUIL EN HALATTE Pays France

Forme juridique SARL Dénomination C&C CONSEIL ET COMPTABILITE
 N° SIREN (si société établie en France) 808353528 % de détention 41.6200 Nb de parts ou actions 2 081.00
 Adresse : N° 4 Voie RUE DE LA COLONNE
 Code Postal 60500 Commune VINEUIL-SAINT-FIRMIN Pays France

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

EXERCICE CLOS LE 30/09/2021

N° SIRET : 4139893100011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

ADRESSE (voie) 16 avenue Bergoide

CODE POSTAL 60550

VILLE VERNEUIL EN HALATTE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

ALATA EXPERTISE COMPTABLE

AL.EX.CO

Société à responsabilité limitée au capital de 150 000.00 €

Siège social : 16, Avenue de Bergoide - 60 550 VERNEUIL EN HALATTE

413 989 310 R.C.S. de Compiègne

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

de l'exercice clos le 30 septembre 2021

**SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2022**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 30 septembre 2021, s'élevant à 203 358,50 €, de la manière suivante :

A titre de dividendes : 180 000,00 €,
Soit 36.00 € par part.

Le solde : 23 358,50 €.
En totalité au compte « Autres réserves ».

Ce dividende serait payé au siège social à compter de ce jour.

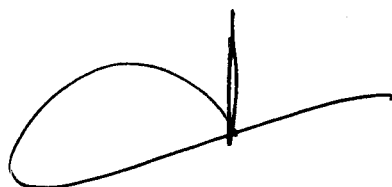
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est précisé que le montant distribué est éligible à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 -3-2° du C.G.I.; ceci sans préjudice de l'application du régime fiscal propre à chaque bénéficiaire.

La présente distribution entraîne pour les personnes physiques une retenue à la source de 17,20 % sur les dividendes versés correspondant aux prélèvements sociaux, ainsi qu'un prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,80 % lesquels seront versés par la société au Trésor Public dans les délais légaux.

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions de dividendes suivantes sont intervenues au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Distribution globale	Dividende unitaire	Abattement fiscal unitaire (Personne physique uniquement)
2019/2020	250 000.00 €	50.00 €	20.00 €
2018/2019	180 000.00 €	36.00 €	14.40 €
2017/2018	150 000.00 €	30.00 €	12.00 €

**Certifié conforme
La Cogérante,
Mme Céline VILLIERS-FOURNET**



ALATA EXPERTISE COMPTABLE

ALEX.CO

*Société à responsabilité limitée au capital de 150 000.00 €
Siège social : 16, Avenue de Bergoide - 60 550 VERNEUIL EN HALATTE
413 989 310 R.C.S. de COMPIEGNE*

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2022

I. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 30 septembre 2021, s'élevant à 203 358,50 €, de la manière suivante :

A titre de dividendes : 180 000,00 €,
Soit 36.00 € par part.

Le solde : 23 358,50 €.
En totalité au compte « Autres réserves ».

Ce dividende sera payé au siège social à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est précisé que le montant distribué est éligible à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 -3-2° du C.G.I.; ceci sans préjudice de l'application du régime fiscal propre à chaque bénéficiaire.

La présente distribution entraîne pour les personnes physiques une retenue à la source de 17,20 % sur les dividendes versés correspondant aux prélèvements sociaux, ainsi qu'un prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,80 % lesquels seront versés par la société au Trésor Public dans les délais légaux.

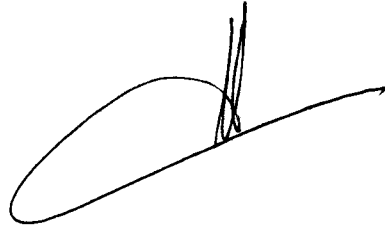
Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions de dividendes suivantes sont intervenues au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Distribution globale	Dividende unitaire	Abattement fiscal unitaire (Personne physique uniquement)
2019/2020	250 000.00 €	50.00 €	20.00 €
2018/2019	180 000.00 €	36.00 €	14.40 €
2017/2018	150 000.00 €	30.00 €	12.00 €

II. RESOLUTION VOTEE :

Lors de l'assemblée du 31 mars 2022, les associées ont voté la résolution ci-dessus dans son texte intégral.

**Certifié conforme
La Cogérante,
Mme Céline VILLIERS-FOURNET**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke and a horizontal line extending to the right.